

Braccio, Nadia

De: Nathalie Boudreau [chatspoico@hotmail.com]
Envoyé: 5 février 2014 11:40
À: Greffe
Objet: à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

À qui de droit,

On a refusé de vive voix à un installateur pour les compteurs-intelligent. Il a dit que si on ne veut pas il y aurait des frais, mais il sait pas combien. On a aucune autre option. On trouve que c'est du chantage et des menaces et il veule nous faire peur avec les frais.

Et une deuxième fois il est venu chez moi j'étais pas là , une chance que notre compteur est non accessible, s'il aurait été accessible il l'aurait installer pareil il venait pour ça. Pourtant on a bien dit non à l'installateur la première fois de vive voix qu'on ne voulait pas qu'il l'installe. Et en plus on a une pancarte sur mon compteur, on la voit très bien mon compteur est dans une véranda vitrée. Il nous a laisser un message sur notre répondeur, nous disant de rappeler car mon compteur est non accessible. Pourtant on a dit non, la première fois.

On se sent menacer ,intimider ,stresser, inquiet et non respecter. On a peur que Hydro-Québec vienne encore réessayer d'installer un compteur-intelligent. On es insatisfait du non respect par l'installateur d' Hydro-Québec qui est revenu réessayer d'installer le compteur sans consentement. On est insatisfait des frais menacer par Hydro-Québec et on se sent menacer

pour notre santé .On ne veut pas être exposer aux rayonnements de compteurs des voisins.On ne veut pas payer on est dans l' incapacité de payer des frais demande.On veut obtenir l'abolition totale des frais de retrait.

On a eu aucun réponse d'Hydro-Québec à notre lettre enregistré par le 10 Janvier 2014.

Bien à vous

Nos salutation distingué

Nathalie Boudreau

Jean Arès

450-491-2827

Compte no : -----